



Inventaire des meubles d'une personne sous tutelle et en EHPAD

Par **DAREMETA**, le **12/08/2021** à **18:07**

Bonjour,

Désigné tuteur de ma mère je dois procéder à un inventaire des meubles mais ma mère n'a aucun intérêt à conserver ces meubles puisqu'elle est en EHPAD et que la maison où ils sont va être vendue.

Y a-t-il une solution: par exemple procéder à l'inventaire puis demander au juge l'autorisation de les vendre ?

Merci de votre attention.

Par **Marck.ESP**, le **12/08/2021** à **21:06**

Bonjour

Votre exemple est le bon, le juge devrait en autoriser la vente ou le don, selon leur évaluation.